

Séance du 7 mars 2026

Le sept mars deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Claude MERIOT Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 09
Nombre de conseillers municipaux présents : 07
Nombre de conseillers municipaux votants : 07
Nombre de conseillers municipaux pour : 07
Date de la convocation : 26 février 2026
Résultat du vote : adoptée

Présents : Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES, Martine JOLIVET, Marie-José VIVIE, Dominique TARDY.

Absents excusés : Yvette LACIPIERE, Thierry DEMARS.

Madame Martine JOLIVET a été élu secrétaire.

OBJET : Convention constitutive de droits réels.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipale que dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, les travaux envisagés doivent emprunter la propriété de la commune.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention de servitude
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive de droits réels

Président de séance,
Claude MERIOT



Secrétaire de séance
JOLIVET Martine

